



Organisme de formation n° 27580076758
déclaré auprès de la Préfecture de BFC.

4, le petit moussu 58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr – 06.10.83.28.35

FORMATION

Initiation au Diagnostic Arboricole

Durée : 14h

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement physiologique d'un arbre,
- Savoir définir le stade de développement d'un arbre,
- Savoir définir le niveau de stress d'un arbre,
- Savoir repérer les singularités mécaniques d'un arbre,
- Savoir identifier les principaux pathogènes présents.

Public et pré-requis :

Professionnels travaillant en milieu arboricole et ayant la connaissance des principales essences forestières et ornementales.

Modalités d'adaptation des objectifs de la formation aux publics formés :

En début de formation, le formateur réalise un tour de table pour identifier les milieux et conditions professionnelles des candidats. Il adaptera ainsi le niveau d'apport théorique pour s'assurer de la bonne compréhension des gestes pratiques. Il choisira des exemples et scénarii au plus proche de l'environnement de travail des candidats.

Durée :

Les sessions de formation peuvent accueillir jusqu'à 6 participants. La formation a une durée de 14h, en salle et sur le terrain.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation est assurée par un formateur expérimenté.

En salle, le formateur dispose des moyens d'animation suivants :

- Équipements matériels et/ou informatiques permettant la présentation/diffusion de documents et supports pédagogiques (pc portable, vidéoprojecteur, paperboard, etc.)
- Des documents/supports permettant d'explicitier les enseignements pratiques.

Sur le terrain, le formateur dispose des moyens suivants :

- Matériels permettant les opérations de diagnostic arboricole.

Contenu :

- Le fonctionnement de l'arbre, ses mécanismes de défense/réaction.
- Stades de développement : âge chronologique et âge ontogénique.
- Stress : détecter les signes et définir la capacité de résilience de l'arbre.
- Mécanique : principes d'adaptation, détection des défauts, évaluation des risques.
- Principaux pathogènes : connaître l'impact à court et long terme sur les sujets exposés, ainsi que les moyens de prévention:protection.

Suivi de l'exécution du programme :

Parc et Forêts – eurl au capital de 50 000€ – RCS NEVERS – SIRET n° 75047541000015
APE 8130Z – TVA intracommunautaire FR79750475410 – Organisme de formation n° 27580076758

programme_DIAG ARBO-26/03/25

Afin de suivre la participation des candidats et leur niveau d'acquisition, l'organisme de formation met en place les documents suivants :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par chaque candidat et le formateur,
- Attestation de fin de formation nominative précisant les sujets abordés et le niveau d'acquisition du candidat.

Évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

L'évaluation des candidats est continue, de type formative.

Les évaluations sont consignées dans des fiches nominatives d'évaluation. Elles sont remplies par le formateur puis conservées par l'organisme de formation.

Évaluation de la qualité de la formation :

En fin de formation, le formateur consacrera un temps d'échange avec les candidats pour recueillir, à chaud, leurs ressentis sur le contenu, la pédagogie et les acquis.

En complément, l'organisme de formation procède à une enquête de satisfaction auprès des candidats quant aux conditions, contenus, moyens et ressources de la formation dispensée.

A prévoir :

Tenue d'extérieur/bottes, matériel de prise de note (planche), panier-repas.

Modalités et délais d'accès : Selon planning, nous contacter.

Tarif : Nous contacter.

Accessibilité PSH : Nous contacter.

Contact : Parc et Forêts – Bertrand AVRIAL – info@parcetforets.fr

En 2023, Parc et Forêts à formé 82 personnes, pour 1500h de formation, avec 0% d'abandon et 97% de satisfaction maximale (notée "Très bien").



Bertrand Avrial
06 10 83 28 35
Le petit moussu,
58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr
www.parcetforets.fr